

Décision de la Présidente n° 20231221

OBJET : Acquisition d'un camion Benne à Ordures Ménagères pour le Service d'élimination des déchets

La Présidente de Pays Ségali Communauté,

Vu la Loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Vu l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n° 20200730-01 du Conseil de Communauté du 30 juillet 2020, relative à la délégation de pouvoir donnée au Président

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°20231130-15 relative à l'attribution du marché public d'un camion BOM

Vu le budget 2023 de la Communauté de communes

Vu la procédure de mise en concurrence des entreprises qui a été suivie

Vu la négociation menée le 4 décembre 2023 avec les 3 candidats de chaque lot les mieux placés initialement et les dernières offres émises par les candidats

Vu la notation finale des candidats après cette négociation et qui s'établit ainsi :

Lot 1 : Fourniture d'un châssis cabine BOM de 26 tonnes :

Candidat	Critère délai de livraison 20 %	Critère Services après-vente 20 %	Critère valeur technique 20 %	Prix initial HT	Prix après négociation	Notation finale 40 % critère prix	Total notation finale	Rang
MECALOUR	20	20	16	103 000 €	100 000 €	40	96	1
VOLVO	20	20	20	118 500 €	116 000 €	34.48	94.48	2
CAYLA IVECO	10	20	16	106 700 €	104 000 €	38.46	84.46	4
MARGARINOS	12	20	20	118 000 €		34.92	86.92	3

Lot 2 : Fourniture d'une benne à ordures ménagères :

Candidat	Critère délai de livraison 20 %	Critère Services après-vente 20 %	Critère valeur technique 20 %	Prix initial HT	Prix après négociation	Notation finale 40 % critère prix	Total notation finale	Rang
TERBERG	20	14	16	79 900 €	78 900 €	40	90	1
FAUN	20	16	18	94 500 €	92 150 €	33.40	87.40	2
SEMAT	20	16	18	105 480 €	97 986.45 €	32.20	86.20	3

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le lot n°1 « Fourniture d'un Châssis-cabine porteur renforcé Type TP 26 tonnes », à la Société MECALOUR GIE, Renault Trucks, St Marc, 12850 ONET LE CHATEAU, pour un montant global forfaitaire de 100 000 € hors taxes,

ARTICLE 2 : D'attribuer le lot n°2 « Benne à ordures ménagères, à la Société TERBERG MATEC SAS - 7 Rue des Malines 91 090 LISSES pour un montant global et forfaitaire de 78 900 € hors taxes,

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet, dans le cadre du contrôle de légalité.
- Madame la Comptable de la Collectivité.

Fait à Baraqueville,
Le 21 décembre 2023
La Présidente, Karine CLEMENT